

- **Dans le cadre d'une répartition annuelle** (accordée sous réserve des nécessités du service) :

80% soit 2 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

70% soit 3 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

60% soit 4 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

- **Temps partiel annualisé** (accordée sous réserve des nécessités du service) :

50%

Période travaillée à temps complet : septembre / janvier février / juin

Temps partiel accordé en 2019/2020 :

Date : Signature de l'intéressé(e):

Avis de l' IEN de circonscription

Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :	<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :

Décision de madame l'IA-DASEN

Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :